

L'Inspecteur d'académie, Directeur académique des services de l'Education nationale de l'Indre

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique de l'Etat ;
- Vu la loi n° 90-587 du 11 juillet 1990 - Article 38 ;
- Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;
- Vu le décret n°2005-1193 du 22 septembre 2005 modifiant le décret n° 90-770 du 31 août 1990 relatif aux commissions administratives paritaires uniques communes au corps des instituteurs et des professeurs des écoles ;
- Vu le décret n°2010-1743 du 30 décembre 2010 relatif à la prorogation et à la réduction de la durée des mandats des membres de certaines instances représentatives du personnel de la fonction publique de l'Etat ;
- Vu l'arrêté ministériel du 9 septembre 2014 et la circulaire n°2014-121 du 16 septembre 2014 fixant la date et portant organisation des élections pour la désignation des représentants des personnels aux commissions administratives paritaires communes aux instituteurs et professeurs des écoles ;
- Vu les résultats du dépouillement, organisé le 5 décembre 2014 ;
- Vu le décret du 22 août 2014 nommant Monsieur Pierre-François Gachet directeur académique des services de l'Education nationale de l'Indre ;
- Vu la mise à jour effectuée le 1^{er} septembre 2015 ;

Direction des services
départementaux de
l'Éducation nationale
de l'Indre

Division des Ecoles

DE/ 1037/2015

Dossier suivi par
Hélène Foumeau

T 02 54 60 57 21
F 02 54 60 57 28

ce.de36-gcoll-form
@ac-orleans-tours.fr

110 rue Grande
36018 Châteauroux Cedex

ARRETE

Article 1^{er} :

La composition de la Commission Administrative Paritaire Départementale des instituteurs et des professeurs des écoles de l'Indre, est fixée comme suit :

I - REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION

I - 1 Titulaires :

- **M. GACHET Pierre-François** Directeur académique des services de l'Education nationale, Président
- **M. TOMAIER Olivier** Secrétaire général - Direction des services départementaux de l'Education nationale de l'Indre - Châteauroux
- **M. RAVAT Noël** Inspecteur de Education nationale, adjoint au Directeur académique - Châteauroux ASH
- **M. CANEL François** Inspecteur de Education nationale - Circonscription de Châteauroux
- **M. TEYSSANDIER Lionel** Inspecteur de Education nationale - Circonscription d'Issoudun

I - 2 Suppléants :

- **M. ROUYER Jean-Eric** Inspecteur de Education nationale - Circonscription de La Châtre
- **Mme MEYER Muriel** Inspecteur de Education nationale - Circonscription du Blanc
- **M. DE CECCO Jean-Michel** Inspecteur de Education nationale, chargé de mission préélémentaire
- **Mme SCHNEIDER Cécile** Chef de division - Direction des services départementaux de l'Education nationale de l'Indre - Châteauroux
- **Mme MASSEREAU Marie-Claude** Chef de division - Direction des services départementaux de l'Education nationale de l'Indre - Châteauroux

II - REPRESENTANTS DES PERSONNELS

II - 1 Titulaires :

- **Mme DEMUR Martine** Adjointe, Ecole maternelle La Petite Fadette - Le Poinçonnet (SE UNSA)
- **Mme GEORGET Jessica** ZIL Ecole élémentaire Descartes - Châteauroux (SE UNSA)
- **M. BRETAUDEAU Benjamin** ULIS Collège Touvent - Châteauroux (SE UNSA)
- **Mme DELHOMME Coline** EME - Issoudun (SE UNSA)
- **Mme GRENON Sophie** Directrice, Ecole primaire - Eguzon (SNU-Ipp FSU)

II - 2 Suppléants :

- **M. THOMAS Guy** RASED, Ecole élémentaire Paul Bert - Argenton-sur-Creuse (SE UNSA)
- **M. BODINEAU Hervé** Directeur, Ecole élémentaire Victor Hugo - Châteauroux (SE UNSA)
- **Mme BAILLARGEAT Aurélie** Adjointe, Ecole primaire - Montgivray (SE UNSA)
- **Mme GOURIN Sylvie** Adjointe, Ecole élémentaire Les Marins - Châteauroux (SE UNSA)
- **M. TRIPON Raphaël** Adjoint, Ecole maternelle Michelet - Châteauroux (SNU-Ipp FSU)

Article 2^{ème} :

La Commission Administrative Paritaire Départementale ainsi constituée, siègera à compter du 1^{er} septembre 2015.

Châteauroux, le 1^{er} septembre 2015

Le Directeur académique


Pierre-François GACHET